

505 LN 119 / 2

4270

119417



Politique générale et sociale du logement

Conférence FLAMENT 27. 6.41

ARCHIVES

Politique générale et sociale du logement

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS de FRANCELE RÔLE de l'INGÉNIEUR dans l'URBANISME

Communication faite le 27 juin 1941 par M. FIAMENT, Chef Adjoint
du Service Central du Personnel de la S.N.C.F. :

LE POINT DE VUE SOCIAL.RÉSULTATS D'EXPIÉRIENCÉ sur les CITES MODERNES.

Messieurs,

Pour terminer cette série de communications si opportunes sur le rôle de l'Ingénieur dans l'urbanisme, la Société des Ingénieurs Civils de France m'a demandé de vous exposer, en se plaçant du point de vue social, quelques-uns des résultats d'expérience qu'il pouvait être intéressant de noter dans la vie des cités modernes. Je le ferai rapidement, en m'efforçant d'en faire bénéficier aussi bien l'Architecte que l'Ingénieur.

Vous avez entendu, au cours des communications précédentes, exposer et commenter comme il convient les vicissitudes que nous ont valu les dispositions diverses élaborées, prises ou tentées dans le domaine général du logement. Il n'était certes pas inopportun de montrer quels résultats lourds de dures leçons nous devons à nos hésitations et, trop souvent, à nos incohérences à cet égard.

Mais c'est pour tirer des leçons d'avenir qu'il convient de se retourner vers le passé : le problème du logement est chez nous plus actuel et plus urgent que jamais et il ne cesse de se poser que chez les peuples qui déclinent et qui meurent.

La cellule où vit l'homme et où il se perpétue est concrétisée par son habitat, c'est-à-dire parce qu'on a appelé de tout temps, son foyer. La façon dont cet habitat est conçu, dont l'homme le construit ou le renouvelle - car un simple logis n'abrite guère souvent plus de trois générations - caractérise chaque peuple et influe sur son évolution.

Le métier forme l'homme, mais le foyer, c'est-à-dire le logement, forme la mère de famille. Or, c'est elle surtout qui exerce une influence profonde et durable sur les enfants

qui l'entourent et qu'elle élève. L'éducation de l'enfant dépend de l'ambiance du foyer, de la vie familiale, du cadre social où naîtront ses idées, se développeront ses réactions ou ses abandons d'homme mûr. De l'avenir de la famille dépend celui de notre race et de notre nation.

Parce que le problème du logement a été traité trop souvent chez nous, au jour le jour, sous la pression des nécessités imprévues ou mal appréciées et avec des données trop rationalistes, insuffisamment humaines, la race française ne se développe plus : elle se trouve ébranlée dans ses assises et son avenir nous inquiète.

Les trop nombreux ménages qui hésitent ou renoncent à avoir des enfants le font, en général, par faiblesse devant l'effort. Cette veulerie est la conséquence d'une jeunesse sans éducation, sans idéal, trop souvent moralement abandonnée. Le logement, lorsqu'il est mal établi, n'incite pas seulement un jeune ménage à rechercher des distractions et des joies banales hors de son foyer, il lui fait bien vite apparaître la gêne que lui apportera la présence des enfants. Ainsi le problème du logement se lie comme tant d'autres au plus angoissant de tous à celui de notre incessante dénatalité.

Les constructions de logements et les réalisations d'ordre social dans les cités modernes ont été nombreuses, variées et diversement réussies de bien des points de vue. Les chemins de fer français ont, eux aussi, en matière de logement, sacrifié, jadis, à des idées étroites et restrictives que l'expérience a durement condamnées. Mais, dès le lendemain de la précédente guerre, ils se sont efforcés d'établir leur programme de construction et d'aménagement sur des bases larges et modernes. L'ensemble des familles de leurs agents compte 1.400.000 personnes réparties dans toute la France, dans ses cités, petites et grandes, dans nos villes et villages et à leurs abords. Si le cheminot ne peut être guère attaché à sa résidence, il le reste du moins à sa tâche et sa corporation est un vivant exemple de la fidélité de l'ouvrier français à son métier. Nous sommes donc fondés à penser que notre expérience est, de ce fait, sinon unique et concluante, du moins étendue et variée.

Quelles leçons pourrions-nous apporter aux bâtisseurs de l'avenir, à tirer de ce champ étendu d'essais et d'observations ?

La première, très nette, et qui ne surprendra personne, est la différence d'intérêt et de soins que l'occupant consacre à son logement, suivant qu'il est ou non sa propriété. Dans le premier cas, ce logement est généralement constitué par un petit pavillon et retient sans cesse son activité et toute son attention. Il est soigneusement entretenu, réparé, repeint en temps utile, entouré d'arbres, de verdure et d'une clôture

propre ornée d'une porte, voire d'une grille sur façade. Dans les lotissements et celles des cités où nous avons pu faire construire des logements analogues, les uns pour être loués, les autres pour devenir la propriété de nos agents, la différence est frappante. Du point de vue social, un patron, une société ou un organisme immobilier fera donc incontestablement oeuvre plus utile en permettant à l'ouvrier de faire construire une maison lui appartenant, qu'en faisant édifier des logements offerts en location.

Mais des obligations de service peuvent dominer une telle question et on ne peut nier qu'elles prennent souvent le pas sur toute autre considération, parce qu'elles conditionnent la vie même de certaines industries. Le chemin de fer en particulier, doit pouvoir, au mieux des capacités de son personnel, muter, promouvoir et affecter chacun de ses agents à des postes choisis selon les exigences du service. Cette obligation a contraint les anciens réseaux et conduit encore la S.N.C.F. à construire des logements que ses agents ne peuvent occuper qu'à titre de locataires.

D'autres que moi ont déjà dit combien il était souhaitable, à l'inverse de la plupart des oeuvres sociales où les frais d'établissement ne sont guère susceptibles d'être rentés par un budget d'exploitation, de pouvoir servir un intérêt normal au capital investi dans la construction de logements.

Et chacun sait aussi que malheureusement en France, la fraction du salaire consacrée au loyer par un ménage, quelle que soit sa condition, est habituellement faible et insuffisante pour permettre à la fois d'édifier des logements pleinement satisfaisants, et de renter convenablement les capitaux utilisés. Je ferai cette constatation sans épiloguer sur les problèmes nombreux et délicats qu'elle soulève, pour noter, que du point de vue social, l'attrait que peuvent offrir des logements nouvellement construits, sera toujours malheureusement tempéré par la comparaison, que l'on ne manquera pas de faire avec les taux de location pratiqués au voisinage. Il faut souvent attendre de voir disparaître les logements anciens, dépourvus de confort, pour que leurs occupants consentent à s'installer dans des logements mieux établis mais de loyer plus coûteux.

Quel genre de construction doit-on préconiser ?

Le Français n'a jamais cessé d'être très individualiste. Pour se loger, le pavillon ou la petite maison où il vit bien chez lui, a toujours sa préférence. Il désire être séparé du voisin par une clôture, même modeste, et il ne se console pas de n'en point voir autour de lui. Je déplore quelque peu cette conception de la vie chez soi, mais l'expérience nous a maintes fois prouvé qu'il n'était guère possible de l'accoutumer à vivre autrement.

Le bâtiment à logements collectifs ne lui convient généralement pas, et tel d'ailleurs que nous l'avons vu trop souvent réalisé, il risque vraiment de devenir la plaie de notre époque. Il constitue la solution qui s'impose à l'intérieur des grandes villes, lorsqu'il n'est pas possible de s'évader hors des gros centres urbains. Mais il pose des problèmes nombreux, complexes et délicats, de conservation, de bon aspect, d'éclairage, de vues à dégager, d'accès, de surveillance, de promiscuité. Au surplus, de tels bâtiments, qui doivent être faits pour durer plusieurs dizaines d'années, n'ont plus souvent au bout d'une première décennie, faute d'une conception et d'une présentation convenables, qu'un aspect minable, triste, de construction vieillie avant l'âge, comme tant d'autres que l'on a voulu trop modernes et que n'oseraient plus reconnaître leurs auteurs.

Les terrasses, balcons ou baies aménagées à l'extérieur, par exemple au droit de la cuisine pour faciliter la tâche de la ménagère, restent presque toujours encombrés et malpropres. Le Français n'aime souvent les fleurs que chez les autres, et il ne pense pas, où l'on ne sait pas l'inciter à en tirer parti. A l'intérieur, l'exiguïté des pièces, leur répartition déficiente, sont souvent les conséquences d'économies systématiques, la plupart du temps malheureuses et rarement justifiées.

Ces immeubles constituent ainsi d'immenses caravansérails, j'allais dire des casernes où, ni la famille, ni la jeunesse, n'ont la place et la situation qui leur conviennent. Certains d'entre eux, par suite de la médiocrité de leur conception à tous égards, ne tarderont pas à faire l'objet de nouvelles campagnes contre le taudis modernisé. Ne craignons pas de dire que le problème du logement collectif dans nos villes de France reste, sauf de trop rares exceptions, à peu près entier, et attend encore des solutions réellement satisfaisantes.

Nous souhaitons que dans ce domaine, des conceptions saines et vraiment humaines orientent ou limitent convenablement la construction de tels bâtiments, que des principes sages président à leur édification, divisent la masse de leurs occupants et, en leur offrant des accès convenablement variés et répartis, s'efforcent de leur donner l'impression du chez soi. En groupant ainsi d'innombrables familles dans nos buildings modernes, nous avons certainement contribué à développer la trépidation des habitudes, des goûts, des désirs et des idées, qui est bien, malheureusement, la caractéristique d'un passé tout récent.

Edifiées en hâte, souvent sans directive, sans idée d'avenir et sans préoccupation surtout de la vie familiale et

journalière, bien peu de ces immenses bâtisses nous donnent satisfaction. Elles ne procurent, ni la détente, ni l'équilibre nécessaires à l'ouvrier après ses heures de dur labeur à l'usine, à l'employé, à l'occupant de la classe moyenne, qui n'y apprécient trop souvent que les commodités offertes à la ménagère. Et nous avons ainsi, dans le domaine social, provoqué ou accentué quelques-uns de ces malaises dont les conséquences peuvent devenir tragiques, et qui ne cessent pas de nous préoccuper.

Ne soyons donc pas surpris que bon nombre de citadins tentent de fuir la grande ville, qui ne leur offre plus que le choix entre ses vieux taudis et ses casernes modernes, pour chercher en banlieue au hasard de tant de lotissements hâtifs ou mesquins, un logis qu'ils finiront quand même par aimer, parce qu'ils ont bien l'impression qu'il est le leur, parce qu'ils y trouvent effectivement le grand air et le soleil, et par dessus tout, un peu de calme, de vrai repos et de tranquillité.

Ce remède instinctif à une situation morale si préoccupante pour l'habitant de la grande ville, est une des réactions de défense de l'individu, contre les conditions d'habitat et de vie pour lesquelles il n'est pas fait. Il ne nous satisfera du point de vue social, que lorsque l'accès à la banlieue sera rendu possible à tous, par des facilités de transport plus développées. C'est un des problèmes de l'espèce les plus compliqués et les plus coûteux, mais c'est aussi celui qui conditionne la vie des masses urbaines. En le traitant comme une nécessité vitale pour ces masses, dont on a si étourdiment provoqué l'accumulation à l'intérieur et autour des grandes villes, on leur redonnera sans doute la possibilité de vivre sainement, et si l'on sait concevoir et décider largement de toute chose, celle d'y élever de plus nombreux enfants.

N'oublions pas en effet, que la famille tout entière aime à notre époque, sortir et s'éloigner fréquemment de sa résidence habituelle. Ceux qui habitent aux champs éprouvent l'irrésistible désir de venir aisément à la ville, et ceux des grandes cités sentent l'impérieux besoin d'aller fréquemment jouir du grand air et des charmes de la vraie campagne. Jeunes et grands attendent de chaque jour de loisir la possibilité de s'évader un peu du foyer.

Le chemin de fer ne se plaint certes pas de cette sorte de frénésie de déplacements et de voyages, encore qu'il préférerait souvent ne pas la constater aux seules périodes de fêtes de vacances ou de congés.

Il ne faut jamais oublier qu'une cité ou une agglomération ne sera à la convenance de ses habitants, que si elle dispose de moyens de communications pratiques et fréquents, afin de leur permettre de s'en éloigner et d'y revenir aisément. C'est d'ailleurs un véritable besoin qui impose cette commodité, pour le travail et les occupations du chef de famille, pour l'approvisionnement général du foyer, pour l'instruction des enfants. L'industriel ou le groupement qui se propose de créer une cité nouvelle, devra donc toujours tenir compte de cette condition essentielle à remplir, pour y rendre la vie possible à ses futurs occupants;

Et nous ajouterons qu'une cité moyenne ou modeste, aura mieux sa place auprès d'un village qui offre quelques ressources et surtout des écoles, qu'à proximité des installations industrielles où travaillent ses occupants.

L'ouvrier préfère parcourir chaque jour un peu plus de distance entre son logis et son usine, que d'imposer aux siens des courses longues et fréquentes, pour s'approvisionner au bourg voisin, pour se rendre à l'école et satisfaire à toutes les nécessités de la vie courante. Cet ouvrier, si âpre parfois à demander la réduction de la durée de son travail, ne craint pas d'y ajouter celle de ses déplacements journaliers, car il sait que son épouse qui tient sa maison, soigne ses enfants, consacre au foyer où elle veille à tout, beaucoup plus des huit heures journalières que dure son propre travail. Il cherche donc à lui épargner la gêne et la fatigue qui sont la rançon d'un logement éloigné de toute agglomération. En lui facilitant sa tâche, il lui conserve sa santé, dont dépendent la sérénité et la prospérité du foyer.

Les très grandes cités où il est possible de concevoir des installations communes et des réalisations sociales nombreuses : écoles, bains-douches, centres d'hygiène, établissements de vente pour les denrées de consommation, terrains de jeux, d'éducation physique et de sports pour la jeunesse, bibliothèques, salles de fêtes, de projections, de concerts, bureau de postes, d'assurance, de banques, etc... pourront certes répondre en grande partie à cette nécessité. Mais ces cités n'en devront pas moins disposer de moyens de communications pratiques : les enfants devenus grands, devront après l'âge scolaire, poursuivre ailleurs leurs études, leur apprentissage et travailler hors de la cité.

Quels que soient donc la répartition et le groupement des habitats de l'homme moderne, le problème des facilités de transport se retrouve et se pose sans cesse inévitablement, et j'aime à croire que les descendants de ceux qui ont déserté nos campagnes, y seront sans doute ramenés par des facilités de transport et de communications, mises largement à leur disposition.

L'emplacement de notre cité étant choisi et les projets établis pour ne pas la laisser isolée du monde extérieur, comment souhaiterions-nous, du point de vue social, y voir bâtir des maisons ?

Tout d'abord le plus simplement et le plus pratiquement possible.

De préférence de petits pavillons séparés, habités par un ou deux locataires : trois paraît déjà un chiffre élevé pour la paix des occupants. Le rôle du logement est de stabiliser la famille, de l'inciter à une vie sereine et régulière. Son aspect extérieur et l'aménagement seront donc aussi avenants et commodes que possible.

Le logement sain et bien conçu doit placer l'occupant dans des conditions pratiques d'ordre et de propreté. Que de fois avons-nous constaté qu'une famille négligente à cet égard s'était subitement transformée, parce qu'on avait pu l'installer dans de meilleures conditions matérielles d'habitation, ou plus simplement parce que son logement avait été remis à neuf et que le désordre du foyer devenait insupportable dans une atmosphère de netteté et de propreté.

Retenons pour nos maisons des formes extérieures simples et familières, inspirées de la province ou du pays; elles ne heurteront pas, plus ou moins confusément, la vue des occupants.

Ce n'est pas seulement une erreur technique de couvrir un logement d'une terrasse au lieu d'un toit de tuiles ou d'ardoises dans une région humide ou froide, c'est une faute de heurter ainsi sans cesse la vue de l'occupant par une silhouette qui ne lui sera jamais familière, car elle restera isolée et ravivera sans cesse les critiques qu'elle aura provoquées.

Au surplus, que reste-t-il des villas ou groupes de maisons construites selon des idées outrancières ou trop modernes ? Le passant hausse les épaules et l'occupant s'en lasse vite, il les quitte dès qu'il peut se loger ailleurs.

A l'intérieur, une distribution pratique : une salle commune où la famille se réunit chaque jour, avec une cuisine séparée dès que s'élève un peu le rang social des occupants. Trois chambres conviennent à bon nombre de ménages : une pour les parents, une pour les filles et l'autre pour les garçons. Une famille peut y élever longtemps sans trop de gêne quatre enfants. La cave pour y conserver les provisions et le grenier pour servir de débarras, sont indispensables. Il ne l'est pas moins de prévoir, à l'extérieur, une buanderie pour éviter de devoir faire bouillir et brasser la lessive dans la maison, et surtout un poulailler avec clapier pour ne pas faire céder l'occupant à

la tentation, hélas bien française, d'édifier des cabanes dans son jardin, et des appentis le long de la maison. Pour cela, le petit bâtiment annexe devra être assez vaste, pratique et bien conçu.

Les perfectionnements modernes, mis à profit, doivent être éprouvés et durables et ils ne devront pas comporter de sérieux inconvénients.

C'est ainsi que le chauffage central, qu'il est maintenant de règle de prévoir comme la salle de bains, au moins dans les logements du personnel de maîtrise, ne doit pas écarter la possibilité de monter un poêle dans une ou deux des principales pièces de chaque logement.

L'isolement thermique ou sonore des murs, des plafonds ou des toitures, doit être satisfaisant, la clarté des bies, le fonctionnement des menuiseries seront convenables, et la vue de l'intérieur des pièces ne doit être sacrifiée en aucune façon. Le logement doit être fait pour l'homme et non l'homme pour s'adapter à des innovations, des théories ou des essais trop rapidement étendus sur une grande échelle.

Le jardin devra être vaste : cinq ares environ. Gardons-nous de jardins trop petits, bien que le terrain paraisse toujours cher à celui qui l'achète. L'homme s'attache mieux ainsi à cultiver une grande parcelle parce qu'il tire un large bénéfice de ses efforts.

Le cas échéant, les logements seront pourvus d'un étage, groupés deux par deux, ayant des accès bien séparés et munis d'une clôture de façade, peu élevée, mais efficace, empêchant les incursions des animaux. Sur le pourtour, une simple clôture limitative, à défaut de haies de verdure, qui sont toujours à recommander.

Pas de rues trop étroites, pas de rues surtout, sans deux trottoirs assez larges pour le passage d'une personne en toute sécurité, et limités par une bordure convenable et un fil à'eau. Ce n'est pas seulement l'aspect, mais la tenue de la cité qui s'en trouveront mieux, tout au long de l'année. Beaucoup d'arbres, de verdure, quelques perspectives ou, à défaut, une vue partout suffisamment dégagée et agrémentée par le tracé des rues. Pas de rues en impasse puisqu'il est à peu près toujours possible de les éviter.

En règle générale, il faut donner à une cité, dès qu'elle acquiert quelque importance, une physionomie non seulement avenante et propre, mais particulière, qui rappelle celle d'un

village, d'un petit bourg, afin que les habitants puissent se sentir chez eux. En les retenant par son charme et ses commodités, elle stabilisera les esprits et les désirs, elle influencera toujours heureusement leur équilibre et leur moral.

La cité ainsi construite, quelles seront les bases de son organisation sociale ?

Une telle organisation a été progressivement développée par la S.N.C.F. à la lumière des résultats enregistrés dans les diverses régions de son réseau. Des observations et des constatations faites, il semble possible de tirer diverses conclusions de caractère général.

Si les aptitudes et le talent de l'Architecte le désignent habituellement comme le véritable créateur de la cité, le constructeur de ses logements et l'urbaniste qui les répartit et les dispose sur un emplacement judicieusement choisi, c'est l'Ingénieur, dont le personnel est appelé à utiliser les logements qui reste souvent le meilleur critique, et le juge le plus compétent pour apprécier les avantages et les inconvénients de l'ensemble et des détails de la cité. C'est à lui qu'il convient souvent de demander un avis, car il est le chef local et permanent de ses ouvriers, il vit auprès d'eux, connaît leurs réactions et leurs besoins.

Dès que les logements et les bâtiments de la cité sont achevés, l'Architecte aborde ailleurs d'autres tâches de constructeur et ne connaît que de loin en loin les réactions sociales de son oeuvre. Pour apprécier celles-ci, c'est donc surtout l'Ingénieur qu'il faut interroger. C'est à lui qu'il convient de demander conseils et indications. C'est d'ailleurs lui qui doit être dans la cité le créateur, l'animateur et le gardien des Oeuvres sociales. C'est donc à ce titre que nous croirons devoir en dire quelques mots ici.

Nous laisserons de côté les oeuvres sociales professionnelles car elles dépendent essentiellement de la corporation et elles varient avec elle, selon le travail de l'ouvrier, ses besoins, ses habitudes et les ressources dont on dispose. Au surplus, elles sortiraient quelque peu du cadre de cette communication.

Par contre, les oeuvres sociales familiales doivent avoir leur place dans toute cité moderne et elles peuvent être d'autant plus actives que les occupants sont plus rapprochés et plus liés par leur profession. Les facilités d'existence et la mise à disposition de toutes les classes de la société de la production immense et variée des usines modernes, contribuent à étendre l'interpénétration des classes et à provoquer

leur fusion. Et maints évènements, que l'on s'en félicite ou qu'on le déplore, accélèrent parfois cette mise en commun progressive des ressources de la vie actuelle.

Au surplus, le patron ne doit pas ignorer la vie de ses collaborateurs et de ses ouvriers : dès qu'il apprend à connaître leurs préoccupations et les soucis de leurs familles, il songe à mettre à leur disposition des œuvres sociales. Le domaine de celles-ci est difficilement limité et leurs buts peuvent être très divers et variés, mais leur fonctionnement est d'autant plus aisé que la cité est plus importante et mieux groupée.

Les premières auxquelles on pense habituellement sont celles qui ont pour objet de venir en aide à l'ouvrier et à sa famille lorsqu'ils sont frappés par l'adversité. Puis viennent celles qui jouent un rôle de prévoyance, de prévention et d'éducation. Nous pensons qu'à l'heure actuelle ce sont ces dernières dont notre Pays a le plus pressant besoin.

On ne peut nier, en effet, que l'institution et le fonctionnement des organismes d'assurances sociales font bénéficier les familles dont le chef est un salarié, de dispositions très appréciées par celui-ci. Le budget familial est ainsi soulagé d'une grande partie des dépenses qui résultent d'une maternité, de l'allaitement des enfants, d'une hospitalisation, d'une cure médicale, d'une maladie, d'un décès, etc...

Mais on ne peut ainsi prévoir et régler tous les cas d'adversité qui peuvent éprouver une famille, ni apporter à celle-ci le soutien moral et le réconfort dont elle a souvent besoin. Il ne sera d'ailleurs possible de tirer tout le profit d'une telle organisation que si la famille est conseillée et guidée par une personne qualifiée. Tel est fréquemment le cas, par exemple, de la jeune mère de famille durant sa grossesse comme après la naissance de ses enfants.

C'est dans ce but que le Service social créé en marge de l'organisation administrative, s'efforce d'intervenir dans la mesure de ses possibilités, chaque fois qu'un cas familial échappe aux dispositions régulièrement prévues. Dès qu'un problème angoissant se pose, qu'une difficulté surgit à son foyer, la mère de famille doit pouvoir faire appel à l'Assistante sociale comme à un guide compétent et à une conseillère sûre.

En relation constante avec les mairies, les services de préfecture, d'hygiène, les œuvres et tout ce qui peut concourir à l'entr'aide sociale, l'assistante met à profit toutes

les ressources, tous les moyens dont elle dispose pour étendre le champ de ses initiatives et de son activité. Celle-ci sera parfois peu connue ou mal appréciée à sa juste valeur, car son intervention ne peut pas s'imposer et sa tâche doit toujours s'élever au-dessus de celle de l'ouvrier. Son action bienfaisante ne dépendra pas du comportement de celui-ci dans son travail. Sa discrétion sera le plus sûr garant, que les soins et les préoccupations du foyer pourront lui être confiés sans crainte de les voir divulguer à qui que ce soit.

Au Centre d'hygiène, elle organisera les consultations et les examens préventifs des mamans, de leurs bébés et de leurs enfants. Elle fera pénétrer dans chaque ménage les notions utiles d'hygiène et de prévention pour lutter efficacement contre les maladies sociales.

Elle groupera et animera notre jeunesse : celle qui sera notre France de demain, jeunesse si longuement négligée et si avide pourtant d'idéal, de guides simples et sûrs, de clarté et de flamme, dans tous les champs où elle peut donner libre cours à son activité.

Dans celui de l'enseignement ménager, dont tant de filles et de femmes de France ont intérêt à être largement pourvues, l'assistante devra savoir faire preuve d'initiative et de compétence, organiser des cours de cuisine, de lingerie, de raccommodage, de menus travaux d'art, de repassage et de coupe pour les jeunes filles comme pour les mamans.

Dans celui de l'éducation morale, de la lecture, de l'éducation physique, elle pourra jouer un rôle précieux de conseillère et d'animatrice. La surveillance générale de tous les jeunes lui incombe et ce n'est pas la moins belle des tâches qui lui sont réservées.

Notre expérience déjà longue nous permet de dire que parmi les œuvres sociales dont la création et le fonctionnement sont laissés à la discrétion et à l'initiative d'un grand patron, celles qui s'adressent aux enfants, grands ou petits ne laisseront jamais les familles indifférentes. Ces œuvres comptent incontestablement parmi celles auxquelles elles restent sensibles et réellement attachées, parmi celles aussi où la reconnaissance, ce fruit qui ne mûrit pas toujours dans l'esprit des hommes, viendra souvent récompenser l'initiative et les efforts de tous ceux qui s'y sont consacrés.

Cette tâche sociale est une oeuvre active, qui s'efforce de créer et non de panser, d'animer plutôt que de consoler, d'orienter au lieu de guérir. Notre jeunesse croit en son avenir, en sa force de redressement, en sa volonté d'aboutir. Nous échouons au terme de nos efforts si, à ses aspirations profondes, mais parfois inquiètes et obscures, nous ne savons pas répondre par notre expérience pour les rendre nettes, vastes et claires. Une oeuvre immense, riche de foi, de bonnes volontés et d'efforts, tentée par des groupes ardents, s'élabore à l'heure actuelle. Il ne faut ni l'entraver ni la laisser dévier ou s'éteindre. Les oeuvres qui peuvent les aider doivent avoir la première place dans nos cités.

Mais rappelons-nous que pour faire oeuvre utile, nous devons nous adresser non pas à une seule fraction de la jeunesse mais à sa masse, à la totalité de ceux qui attendent de nous plus que des directives et des conseils : les moyens nécessaires pour vivre et se développer sainement, pour s'instruire et se former. Il faut que toute notre jeunesse sente vraiment qu'elle est notre préoccupation comme notre espoir.

Pour grouper et entraîner notre masse de jeunes gardons-nous de concevoir des établissements et de construire des bâtiments qui risquent par leurs proportions, leur aspect ou les simples détails de leurs aménagements de déclasser ceux qu'ils doivent accueillir.

Nous sommes de ceux qui pensons que s'il est préférable de renoncer à créer un établissement de vacances ou un centre de jeunesse, lorsque l'on n'est pas en mesure de pourvoir à l'essentiel, il est plus regrettable encore d'y prévoir un luxe excessif, d'exagérer ses dimensions ou de lui donner un aspect grandiloquent ou démesuré.

Il vaut mieux de même, s'abstenir de construire des bains-douches dans une cité si leurs aménagements ne doivent pas être en harmonie avec ceux des logements.

Dans une installation commune, chacun doit être à l'aise et n'être choqué ni par l'insuffisance ni par le luxe des installations ou de la décoration.

L'esprit des enfants doit être tout particulièrement préservé à cet égard : ils ne doivent pas en rentrant chez eux éprouver un sentiment de gêne, en retrouvant une ambiance qu'ils risqueraient ainsi de ne plus aimer.

Les grands architectes, les bâtisseurs du Moyen Age ont toujours su, malgré la hardiesse de leurs conceptions et même la frénésie de leur imagination, conserver une échelle humaine aux détails de leurs cathédrales ou de leurs plus belles demeures.

Les statues qui étaient l'image fidèle et vivante de l'homme, les portes par lesquelles il passait, les fenêtres auxquelles il apparaissait, étaient toujours conçues à sa taille, il n'était ni grandi démesurément, ni écrasé par le cadre où il vivait.

Sachons faire de même quand nous nous adressons aux hommes, aux familles de notre époque. Qu'ils soient toujours accueillis dans un cadre simple et familier, que les leçons que nous voulons leur donner - car dans le domaine social chaque oeuvre doit être un enseignement, une leçon d'activité et d'avenir - soient elles aussi, simples et à la portée de tous et de l'ordre, de la netteté et de la propreté partout, rien qui soit déplacé pour les yeux ni pour l'esprit.

Le luxe est la floraison très complexe d'une époque mais ne peut rester que l'apanage d'une élite ou d'une classe. Il ne saurait répondre aux besoins d'une masse saine et confiante, qui attend de nous que nous sachions comprendre et que nous puissions satisfaire ses désirs, peut être confus, mais pour la plupart légitimes. Sachons le faire avec bon sens et avec mesure : offrons lui ce que nous pouvons lui donner, mais ne la troublons pas et ne la déconcertons pas par une atmosphère qui ne soit pas à l'image de celle où se déroule sa vie journalière.

Et, par dessus tout, pensons à ceux qui grandissent derrière nous et à qui nous confierons le flambeau qui a vacillé dans nos mains. Sachons pour les élever et les former, leur donner un cadre où ils pourront puiser la sérénité, la force et le calme courage qui nous ont trop souvent manqués.